

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Monsieur GOUJON et Madame LE CLOIREC, Conseillers
En présence de Monsieur VANDENBERGHE, Rapporteur public
Madame LEJEUNE, Greffière

11 heures 00

01) DOSSIER N° 2500190 RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision par laquelle les services de police ont retenu la carte d'identité d'un ressortissant serbe.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BADAoui Sérina (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

02) DOSSIER N° 2505356 RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du nord en date du 25 mai 2025 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire dans un délai de trente jours et fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement. Nationalité béninoise.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître ZAMBO MVENG Jean-Claude
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

03) DOSSIER N° 2505367 RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 11 mai 2025 portant obligation de quitter le territoire français, refusant l'octroi d'un délai de départ volontaire, fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement et interdisant le retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité camerounaise.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2505895	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 22 mai 2025 portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement et interdisant le retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité marocaine.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
05)	DOSSIER N° 2505914	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 15 mai 2025 portant refus de délivrance d'un titre de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français, octroyant un délai de départ volontaire de trente jours, fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement et portant interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an. Nationalité congolaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	DODOU BIENVENUE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2505920	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral en date du 19 mai 2025 portant refus de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et comportant une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité algérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LEQUIEN Emmanuelle
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

11 heures 00

07)	DOSSIER N° 2506235	RAPPORTEUR: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral en date du 19 mai 2025 portant refus de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et comportant une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité algérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître LEQUIEN Emmanuelle
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
08)	DOSSIER N° 2505921	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Pas-de-Calais en date du 9 janvier 2025 portant refus de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et comportant une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité arménienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître GIRSCH Pauline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	M. le Préfet Directeur
09)	DOSSIER N° 2505929	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Pas-de-Calais en date du 9 janvier 2025 portant refus de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et comportant une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité arménienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître GIRSCH Pauline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	M. le Préfet Directeur

11 heures 00

10)	DOSSIER N° 2506108	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord en date du 5 juin 2025 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire dans un délai de trente jours et fixant le pays de destination. Nationalité algérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
11)	DOSSIER N° 2506376	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral en date du 4 avril 2025 portant refus de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et comportant une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité tchadienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître COCQUEREZ Hubert (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
12)	DOSSIER N° 2507981	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Renvoi du TA de Paris : Demande l'annulation de l'arrêté prononcé le 16 janvier 2024 par préfet du Nord portant retrait du certificat de résidence assorti d'une obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours fixant le pays de destination et d'une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité algérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
Observateur	DEFENSEUR DES DROITS	

Arrêté le 13/05/2026

Le président du tribunal